



2
Jours

Maîtriser les spécificités de la paie - secteur BTP

dans PAIE - EXPERTISE PAIE / Réf : PAI-EXPE-11

Objectifs de la formation

- Réviser et consolider ses acquis
- Développer des automatismes
- Gérer efficacement le processus paie de l'entreprise

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Décrire le bulletin de paie

- Les mentions obligatoires, interdites et facultatives
- Déterminer le salaire en accord avec la Convention Collective Nationale applicable
- Traiter les avantages en nature et les frais professionnels

Jour 1 - Après-midi

2. Traiter les déplacements

- La notion de petits et de grands déplacements
- Les conséquences en paie

3. Examiner le chômage intempéries

- Définition
- Calcul de l'indemnité intempéries
- Traitement social et fiscal



Jour 2 - Matin

4. Intégrer les charges sociales

- Quelle base de cotisations retenir ?
- Les différents organismes collecteurs
- L'impact du seuil des effectifs
- Les assiettes forfaitaires
- Les stagiaires et les apprentis

Jour 2 - Après-midi

5. Traiter les absences

- Valorisation
- Congés payés et leur indemnisation : spécificités du BTP
- Obligations déclaratives de l'employeur
- Traitement des IJSS : que dit la convention ? et pour quel type de population ?

6. Traiter la dernière paie

- Spécificités en fonction de la typologie des salariés
- Documents liés à la rupture du contrat de travail

Pré-requis

Avoir une maîtrise de la paie

Public cible

Chef comptable, comptable paie



Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- La méthode pratique utilisée par le formateur fait appel à la réalisation d'exercices. Ils permettent de formaliser les acquis et de réaliser les évaluations et sont utilisés tout au long de la formation. Le formateur utilise également la méthode participative en instaurant un dialogue interactif avec le stagiaire. Combinée à une démonstration théorique percutante, celle-ci permet de prendre en considération le contexte des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Le questionnement utilisé tout au long de la formation permet au formateur de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un feedback à chaud permet un ancrage durable des savoirs.
- La réalisation d'exercices pratiques peut ponctuer les propos du formateurs à l'issue de chaque thématique.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

